

Avis aux habitants du quartier Cours Saint-Michel

Etterbeek, le 15 septembre 2025

Concerne : Information sur l'implantation de la future Ambassade des États-Unis à Etterbeek

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons par ce courrier vous partager les dernières informations relatives à l'implantation de la future ambassade des États-Unis sur le site des cours Saint-Michel. Ce faisant la commune continue à vous informer comme elle s'y était engagée aux moments clés de ce dossier essentiel pour l'avenir du quartier.

Récemment, l'Ambassade a introduit une demande de permis d'urbanisme et d'environnement visant à démolir le bâtiment existant et à construire la future ambassade. Ces demandes relèvent de la compétence d'Urban (Urbanisme régional) et de Bruxelles-Environnement, en dialogue avec les autorités communales.

Compte tenu de l'ampleur du projet, une étude d'incidences environnementales est en cours pour une durée d'environ six mois. Ses conclusions, ainsi que le projet éventuellement adapté, seront ensuite soumises à une enquête publique de 30 jours. Une réunion publique d'information sera organisée par la commune à cette occasion. À l'issue de l'enquête, la commission de concertation rendra un avis en tenant compte des observations exprimées par les riverains.

La commune d'Etterbeek a déjà souligné plusieurs priorités : préserver la quiétude et la qualité résidentielle du quartier, veiller à ce que les mesures de sécurité ne perturbent pas la vie quotidienne, et améliorer la connexion entre le haut et le bas du site par un cheminement piéton et cycliste. La rénovation du parc et la qualité de ses aménagements font également partie des préoccupations exprimées. Ces demandes feront l'objet d'une vigilance particulière de la part des autorités communales.

Rappelons qu'en février 2025, le Bourgmestre Vincent DE WOLF avait exigé par arrêté de police une meilleure sécurisation du site afin d'éviter tout problème de squat et le respect des règles urbanistiques par les autorités américaines conformément à ce qui avait été mentionné aux habitants du quartier. L'installation de clôtures, d'un système de caméras de surveillance et le déploiement de patrouilles de sécurité privée financées par l'Ambassade ont ensuite été concrétisées. Depuis lors, des réunions régulières avec nos services ont permis en plus d'assurer un meilleur entretien du site, avec un nettoyage du parc trois fois par semaine et un suivi de l'entretien des arbres et des plantations. L'Ambassade a exprimé sa volonté d'être un voisin respectueux, tout en rappelant les contraintes liées à son statut diplomatique.

Soyez assurés que la commune d'Etterbeek restera vigilante afin que les engagements pris par les différentes parties se traduisent concrètement, dans le respect de l'intérêt général et de la qualité de vie des riverains. Nous vous tiendrons étroitement informés du suivi de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance ;
La secrétaire communale,

Annick Petit

Le bourgmestre,
Vincent De Wolf